



Conseil économique
et social

Distr.
LIMITÉE

E/AC.51/1997/L.4/Add.6
1er juillet 1997
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

COMITÉ DU PROGRAMME ET DE LA COORDINATION
Trente-septième session
9 juin-3 juillet 1997
Point 8 de l'ordre du jour

PROJET DE RAPPORT

Rapporteur : Mme Sharon BRENNEN-HAYLOCK (Bahamas)

Additif

QUESTIONS RELATIVES AU PROGRAMME : PROJET DE BUDGET-PROGRAMME
POUR L'EXERCICE BIENNAL 1998-1999 [point 4 a)]

Chapitre 4. Utilisations pacifiques de l'espace

À sa 23e séance, tenue le 26 juin 1997, le Comité a examiné le chapitre 4 (Utilisations pacifiques de l'espace) du projet de budget-programme pour l'exercice biennal 1998-1999.

Examen de la question

2. Des délégations ont exprimé leur appui et attaché une grande importance au programme d'activités présenté dans ce chapitre. De nombreuses délégations se sont félicitées des résultats concrets obtenus par le Bureau des affaires spatiales et de l'efficacité avec laquelle il a utilisé ses ressources. Plusieurs délégations ont mis l'accent sur le rôle important des activités à l'examen, qui est de réduire l'écart entre riches et pauvres, ainsi que le fossé technologique entre pays développés et pays en développement. Elles ont indiqué que les volets des activités relatifs à l'assistance politique, juridique, scientifique et technique avaient des effets positifs pour tous les pays. Une autre délégation a appelé l'attention sur l'importance de l'utilisation de l'espace, ainsi que sur les risques qui y étaient liés, et a indiqué qu'un incident survenu récemment dans ce domaine avait montré qu'il était nécessaire que les États Membres participent activement à l'utilisation du programme spatial à des fins pacifiques.

3. Tout en appuyant le programme de travail du Bureau, certaines délégations ont fait part de leurs doutes quant aux ressources proposées. Elles estimaient qu'il ne fallait pas augmenter sensiblement les ressources prévues à ce chapitre mais d'autres délégations ont approuvé les montants proposés. Certaines délégations ont fait observer que les ressources proposées pour l'exercice biennal 1998-1999 étaient comparables aux crédits initialement ouverts pour l'exercice biennal 1996-1997 et qu'elles correspondaient aux dépenses engagées pendant l'exercice 1994-1995. En conséquence, le Bureau a pris des mesures visant à accroître son efficacité afin de pourvoir à l'application effective de son programme de travail.

Conclusions et recommandations

4. Le Comité a décidé de recommander à l'Assemblée générale d'approuver le descriptif du programme faisant l'objet du chapitre 4 (Utilisations pacifiques de l'espace) du projet de budget-programme pour l'exercice biennal 1998-1999.
